

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 24 avril 2026

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

24-04-2026-04

Date de convocation le 20/04/2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 13
Procurations : 01
Votants : 13

Etaient présents : Mmes CAMGRAND Eva, CASTANHEIRA Ludivine, CHAILLOUX Vanessa, LOQUET Patricia, POURRERE Danielle et TEIXEIRA Marina ainsi que MM. CLAVÉ Jacques, LAMASOU Bernard, HILLOU Hervé, LATAPY Jean-Marc, LOZANO Patrick, PRIOULT Sylvain, SALEFRANQUE Pascal et VIVEN Jean-Bernard.

Avait donné pouvoir : : Mme ETCHART pouvoir à M CLAVÉ

Secrétaire de séance élu : M SALEFRANQUE Pascal

OBJET : AFFECTATION RESULTAT 2026 : BUDGET PRINCIPAL

Budget principal :

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur	l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025
Constatant	que le compte administratif fait apparaître ..
- un excédent de fonctionnement de :	934 556,83
- un excédent reporté de :	2 756 727,19
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	3 691 284,02
- un excédent d'investissement de :	1 952 281,33
- un déficit des restes à réaliser de ..	1 620 447,61
Soit un excédent de financement de :	331 833,72

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Excédent reporté de fonctionnement (excédent de fonctionnement 002) : **3 691 284,02 €**
- Excédent de la section d'investissement (excédent d'investissement reporté 001) : **1 952 281,33 €**
- Affectation du résultat (1068) : **0 €**

Résultat du vote :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 1

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

La 1^{ère} Adjointe,



Marina TEIXEIRA

M SALEFRANQUE
Secrétaire de séance